

Cher(e)s ami(e)s,

Cette année, c'est dans un contexte bien particulier que je prends la parole.

Si en 2014, nous étions dans une dynamique plutôt optimiste avec de nouvelles perspectives, il en va hélas tout autrement de ce début d'année 2015 .

En 2014, nous avons mené à bien plusieurs chantiers et souhaiterions continuer sur cette dynamique.

Les principaux chantiers ont été :

➤ Le bilan dynamique de nos 20 ans de fédéralisme :

Cet anniversaire a été l'occasion de faire un zoom arrière sur ces deux décennies et de mettre en évidence à quel point nos valeurs étaient plus que jamais d'actualité. Nous avons également réaffirmé la nécessité de faire valoir plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de l'action des centres sociaux au bénéfice d'une société plus solidaire.

Mais il a aussi permis d'initier de nouvelles dynamiques et de voir à quel point nos équipes, tant professionnelles que bénévoles s'impliquaient, se mobilisaient et nous faisaient un retour positif sur les échanges que les rencontres d'acteurs favorisaient.

➤ La mise en œuvre de démarches pour renforcer les coopérations partenariales afin de faire davantage sens commun autour du projet global du centre social.

Cette année a permis d'expérimenter dans deux centres sociaux notre projet "vers des pactes de coopération" avec nos partenaires privilégiés que sont les villes, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Etat. Nous avons senti une mobilisation et de nombreuses attentes au cours de ces démarches par l'ensemble des parties prenantes. Nos grandes satisfactions pour cette première année d'expérimentation ont été :

- les démarches de diagnostics partagés mobilisant de très nombreux habitants et partenaires et permettant la confrontation de leurs points de vue sur la situation sociale des territoires,
- la réflexion partagée inter institutionnelle sur le projet centre social par rapport aux enjeux de territoire,
- l'élaboration d'un cadre d'évaluation commun entre institutions et centre social.

Les premières conventions pluri partenariales et pluriannuelles devraient être signées en 2015. Cette expérimentation se poursuivra encore sur 2015 par la conduite de l'ensemble de la démarche pour un centre social et l'évaluation de l'expérimentation par l'ensemble des acteurs.

➤ La construction d'un partenariat avec la CNAV IDF qui reconnaît aux centres sociaux une approche particulière et originale autour de la problématique du vieillissement comme ressource pour les territoires : ne pas séparer les générations, ne pas cloisonner les thématiques d'intervention. Une convention a été signée en juillet 2014 entre la fédération et la CNAV pour les fonctions d'ingénierie, permettant aux centres sociaux du 92 qui le souhaitent de conventionner autour de projets visant la préservation du lien social, la promotion d'une citoyenneté active pour les personnes âgées, la lutte contre l'isolement, l'estime de soi. Ce nouveau partenariat va dans le sens des pactes de coopération que nous construisons.

➤ Le Conseil Général et la fédération des centres sociaux ont démarré une démarche de mise en lien pleine de promesses pour un conventionnement en 2015.

Ces coopérations poursuivies pour certaines, et nouvelles pour d'autres, nous semblent d'autant plus importantes à mettre en valeur que nous sommes très inquiets sur l'évolution des financements des centres sociaux.

La fragilisation des structures est passée de l'inquiétude à l'alarme pour certaines d'entre elles ; 6 structures ne bénéficieront plus des crédits au titre de la géographie prioritaire et les financements sont en baisse constante.

Certaines structures sont au bord de l'asphyxie face à la demande croissante des populations fragilisées et à des équipes de plus en plus réduites et surmenées ;

Nous sommes aujourd'hui dans une situation plus que paradoxale : en effet, la fédération et les centres sociaux sont de plus en plus reconnus pour leur expertise, leur connaissance des territoires, leur fonction de veille active, et sollicités à cet égard ; et en même temps, de nombreux financements diminuent.

Ainsi, nous avons de très grandes inquiétudes quant aux perspectives de financement des ateliers sociolinguistiques qui ne devraient être désormais réservés qu'aux seuls public primo-arrivants et aux personnes âgées immigrées. La fédération nationale des centres sociaux a rencontré dès cette fin d'année la Direction concernée au Ministère de l'Intérieur afin de l'interpeller sur le danger de la mise en place d'une telle politique, qui reviendrait à exclure des populations arrivées sur notre territoire il y a plus longtemps et demandeuses d'actions sociolinguistiques porteuses de lien social. Un courrier de la Fédération Nationale en partenariat avec le Secours Catholique, la Cimade et d'autres associations, a été adressé en ce sens au Ministre de l'Intérieur. Les rencontres avec les services concernés du Ministère se poursuivent sur ce début d'année 2015.

Enfin, je ne saurais terminer ce rapport sans nous rappeler à quel point tous les acteurs des centres sociaux ont été ébranlés par les événements de début 2015.

Malheureusement ces événements ne font que confirmer l'importance de continuer à incarner les valeurs que défendent les centres sociaux telles que la dignité humaine, la solidarité, la démocratie, la laïcité et l'égalité au travers de nos actions centrées sur la liberté d'expression, la lutte pour l'égalité et contre les discriminations, la citoyenneté active.

Que tous les collègues du conseil d'administration soient remerciés pour leur implication, leurs idées géniales, leurs réflexions fécondes sans oublier bien entendu notre équipe fédérale que je vous demande comme chaque année de remercier.

En vous remerciant encore.

Gennevilliers,  
Le 14 avril 2015

Françoise LAMM  
Présidente FCS 92

